



## « Le plus difficile pour le déficient visuel, c'est de nommer ses besoins »

Amandine\* est atteinte d'une maladie oculaire.

Ce qui ne l'empêche pas de fréquenter l'enseignement ordinaire, notamment grâce à l'accompagnement d'associations.

Pour que l'intégration soit complète, rien de tel qu'un jeu de rôles pour mettre la classe dans le coup.

Par Clémentine Rasquin

« Est-ce qu'une personne aveugle est tout le temps dans le noir ? », « Comment fait-elle pour traverser ? ». Les questions fusent en ce mardi après-midi d'octobre au Sacré-Cœur de Jette. Dans une salle du sous-sol, des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire assistent à une séance de sensibilisation à la déficience visuelle. Pour amener progressivement du contenu, rien de tel que de partir des questions des élèves. C'est l'approche choisie par Sophie et Céline, animatrices à Eqla, une asbl qui agit pour l'inclusion des personnes aveugles et malvoyantes.

Après les enfants, c'est à Céline d'interroger. « Les personnes qui portent des lunettes sont-elles malvoyantes ? ». La question fait débat. Les élèves concerné-e-s sont mis-e-s à contribution. L'animatrice les guide : « Vos verres correctifs vous permettent-ils de voir correctement ? ». Oui, répondent-ils en cœur. « Et toi, Amandine, poursuit Céline, est-ce qu'on peut dire que tu es malvoyante ? ». La jeune fille acquiesce timidement. C'est la première fois que le lien est fait explicitement entre l'animation et elle.

### L'ENVIE D'ÊTRE COMME LES AUTRES

Amandine n'aime pas trop qu'on parle de son handicap. Ses verres orange la trahissent pourtant et attirent la curiosité. Quand on lui demande pourquoi elle porte ces lunettes, Amandine répond à la carte en fonction de son degré d'intimité avec la personne. Face à un-e inconnu-e, elle fait la sourde oreille. Si c'est une connaissance, elle répond le minimum et fait diversion. Avec les plus proches, Amandine ose l'humour et répond qu'elle est une rock star. Pauline\*, sa maman, confirme que sa fille fait même tout pour qu'il passe inaperçu. Comme beaucoup d'ados, Amandine souhaite se fondre dans la masse. Dans ses déplacements, elle préfère la difficulté à la canne. Pourtant, la jeune fille en aurait bien besoin, puisque sa maladie oculaire restreint progressivement son champ visuel et son acuité atteint seulement 2 sur 10.

« Depuis son entrée en secondaire, Amandine a envie de se déplacer seule, ce qui m'inquiète, confie sa maman. Elle se cogne aux obstacles, piétine les gens, marche dans les flaques. »

Heureusement, Amandine peut compter sur l'appui de plusieurs associations depuis le début de son cursus scolaire. D'abord celui de Wendy, de l'asbl Le Triangle. Celle-ci programme directement une rencontre avec l'enseignant et le directeur afin d'analyser ce qui peut être mis en place pour faciliter la vie d'Amandine. Agrandissement des

caractères, augmentation des interlignes et contrastes, luminosité de la classe sont autant d'adaptations pilotées en duo par Wendy et l'enseignant.

Avec le temps, des camarades de classe se proposent de prendre note dans son journal de classe ou de lui lire les consignes. Le rôle de l'enseignant reste toutefois prépondérant, note Wendy. « Son instituteur de 6<sup>e</sup> primaire était vraiment très engagé. Il s'est équipé de chuchoteurs et de casques anti-bruit. Ce qui était chouette surtout, c'est que c'était à la disposition de toutes et pas seulement d'Amandine ».

Élèves, direction, enseignant-e-s, parents, toutes les pièces du puzzle doivent se mettre ensemble pour que le projet d'intégration fonctionne. Et quand la volonté est là, il y a toujours une solution qui se dégage. Comme lors de cette sortie vélo où l'instituteur décide de louer un tandem pour permettre à Amandine de participer à l'activité. Les primaires n'étaient pourtant pas parties

d'un bon pied. Amandine se renfermait sur elle-même et Pauline ne parvenait pas à lui soutirer d'informations. Finalement, Amandine a fini par lâcher le morceau : des enfants de sa classe se moquaient d'elle. « Elle répétait 'Je suis une enfant à problèmes' », se souvient Pauline.

Avec Wendy, elles décident alors d'organiser une séance de sensibilisation en classe. « Paradoxalement, il y avait une forme de jalousie de la part de certains enfants qui se demandaient pourquoi Amandine avait une tablette ou pouvait profiter d'un espace calme », souligne Wendy. Grâce au questionnement des enfants, un dialogue a pu se mettre en place. Ce qui a permis de mettre fin à au moins la moitié des tensions.

### SE PRÊTER AU JEU DE RÔLES POUR VIVRE UNE EXPÉRIENCE COMMUNE

L'asbl Le Triangle a passé le flambeau à Eqla lors du passage d'Amandine en secondaire. Dorénavant, c'est Cécile sa personne de référence. Première démarche, la rencontre avec l'équipe pédagogique pour expliquer la déficience visuelle d'Amandine. Pour éviter les déplacements, un local est spécifiquement attribué à la classe d'Amandine. La jeune fille dispose également d'un espace juste à côté pour s'isoler du bruit

lorsque cela s'avère nécessaire. L'école lui prête également une tablette.

Avec Cécile, elles installent des programmes qui lui donnent accès à un atlas, des manuels ou à la plateforme Smartschool. C'est aussi elle qui entreprend les démarches administratives auprès du service Phare pour obtenir une télé loupe. Et pour les déplacements domicile-école, c'est encore Cécile qui est à la manœuvre pour faciliter le repérage.

« La plus grosse partie de mon travail, c'est de rassurer. La majorité des jeunes que j'accompagne souhaitent poursuivre une scolarité en intégration, mais ils sont stressés de tout ce que cela suppose comme aménagements. Mon rôle, c'est de leur partager les expériences d'autres déficient-e-s visuel-le-s et de leur montrer que c'est possible », explique Cécile.

Au-delà des aménagements fixes, l'accompagnement se fait aussi sur mesure, de semaine en semaine. « La volonté des équipes est souvent là, mais elles sont aussi rattrapées par le quotidien et oublient les besoins spécifiques du jeune ». Un document mal photocopié, une luminosité trop faible, un bruit de fond, Cécile est là pour remettre les pendules à l'heure.

« Le plus difficile pour le ou la déficient-e visuel-le, c'est apprendre à nommer ses besoins et oser les exprimer. Quand un jeune s'autorise à demander quelque chose, c'est gagné ! Cela signifie qu'il a accepté sa déficience et on peut vraiment parler d'une intégration réussie », constate Cécile.

Pour faciliter l'intégration d'Amandine, Cécile a proposé d'organiser une séance de sensibilisation en classe en début d'année. Une fois les balises posées autour de la cité et de la malvoyance, les animatrices d'Eqla ont placé les élèves autour de six tables de jeux, afin que les copains et copines de classe d'Amandine se plongent dans sa réalité de malvoyante.

Munis de lunettes avec filtres, ils se sont prêtés au jeu. Certains élèves n'avaient pas de vision centrale, d'autres pas de vision périphérique, tandis qu'une poignée disposaient de filtres. Les lunettes à peine enfilées, première réaction de Keliane : « Y a des gens qui voient vraiment comme ça ? ». La jeune fille n'en revient pas.

En face d'elle, Margot se plaint de devoir faire trop d'efforts pour voir. Au bout de cinq minutes, la paire atterrit sur le som-

met de son crâne, « Ça fait trop mal aux yeux, j'ai l'impression de porter des lunettes de piscine embuées ». Céline et Sophie rappellent l'intérêt de la mise en situation : « En portant les lunettes pendant toute la durée du jeu, vous faites l'expérience de la malvoyance, si vous les retirez, vous ne pouvez pas vraiment vous rendre compte de quoi il s'agit. Imaginez Amandine, elle n'a pas la possibilité de retirer de lunettes ».

\* Prénoms modifiés

## EN SAVOIR +

### LES AMÉNAGEMENTS RAISONNABLES

« Tout élève scolarisé dans l'enseignement ordinaire qui a des besoins spécifiques doit bénéficier d'aménagements raisonnables », stipule une des recommandations du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Depuis décembre 2017, un décret impose aux écoles ordinaires la mise en place d'aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques pour autant que leur situation ne rende pas indispensable une prise en charge dans l'enseignement spécialisé. L'aménagement peut être :

- ▶ matériel (mettre une tablette à disposition d'un enfant dyslexique),
- ▶ pédagogique (accorder un temps supplémentaire à un enfant souffrant d'un trouble de l'attention),
- ▶ organisationnel (mettre en place une classe flexible qui permet à l'élève de choisir sa position de travail et de changer de place avec des coussins dynamiques, balles de tennis au pied des chaises, pouf...).

L'aménagement doit permettre à l'élève d'accéder, de participer et de progresser sur un pied d'égalité avec les autres élèves. Pour découvrir le travail au quotidien et l'accompagnement proposé par l'asbl Eqla : [eqla.be](http://eqla.be) et Le Triangle : [trianglebruxelles.be](http://trianglebruxelles.be)